

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

24 SEPTEMBRE 2015

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Théâtre Alexandre
Dumas – création d'un
nouveau tarif
« ticket cadeau »**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 septembre 2015
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 25 septembre 2015
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 septembre 2015

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aïme RIDET

L'an deux mille quinze, le 24 septembre à 21 heures, le
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment
convoqué par Monsieur le Maire le 17 septembre deux mille
quinze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses
séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY,
Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame
BOUTIN, Monsieur PIVERT, Monsieur AUDURIER*,
Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD,
Madame CERIGHELLI**, Monsieur LEBRAY, Madame
PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux,
Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur
PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur
MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame
PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET,
Madame TÉA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI,
Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Monsieur
VILLEFAILLEAU, Madame ANDRÉ, Madame DUMONT,
Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur
DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE,
Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

*Monsieur AUDURIER (sauf pour le dossier 15 F 00, les
procès-verbaux des séances du 25 juin 2015 et 9 juillet 2015 et
le compte-rendu des actes administratifs)

**Madame CERIGHELLI (sauf pour le dossier 15 F 00, les
procès-verbaux des séances du 25 juin 2015 et 9 juillet 2015, le
compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 15 F 01,
15 F 02 et 15 F 03)

Avaient donné procuration :

Madame RICHARD à Monsieur LAMY
Monsieur COMBALAT à Monsieur SOLIGNAC
Madame LANGE à Madame BOUTIN
Madame VANTHOURNOUT à Madame NASRI

Secrétaire de séance :

Madame AGUINET

OBJET : THÉÂTRE ALEXANDRE DUMAS – CRÉATION D'UN NOUVEAU TARIF
« TICKET CADEAU »

RAPPORTEUR : Monsieur BATTISTELLI

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre du développement des ventes de billets d'entrée aux spectacles du Théâtre Alexandre Dumas, un « billet cadeau » est créé afin de permettre aux spectateurs fidèles de donner à leurs proches l'envie de découvrir la programmation, sans contrainte de choix d'horaire et de contenu.

Ce « billet cadeau » se présente sous une forme forfaitaire dont le montant est à consommer durant une saison en échange de billets d'entrée aux spectacles choisis par le détenteur.

Quatre tranches forfaitaires sont proposées nécessitant la création de 4 nouveaux tarifs :

- Tranche A : 25 €
- Tranche B : 50 €
- Tranche C : 100 €
- Tranche D : 200 €

Le « billet cadeau » a une validité limitée à la saison culturelle. Le solde tout ou partie non consommé par le détenteur ne pourra être remboursé ou faire l'objet d'un avoir sur la saison suivante. Les conditions d'utilisations seront précisées au dos de ce billet.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la création du « billet cadeau » et ses conditions d'utilisation et d'adopter les 4 tarifs correspondant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la création du « billet cadeau » et ses conditions d'utilisation et adopte les tarifs forfaitaires correspondants suivant :

- Tranche A : 25 €
- Tranche B : 50 €
- Tranche C : 100 €
- Tranche D : 200 €

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye